

ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE

Exposant :		Stand N° :
Manifestation :	Rencontre des métiers du SEDDRé	
Dates :	31 mai et 1^{er} juin 2023	

Je, soussigné (e), M
représentant la Société
et agissant en qualité de
reconnait avoir reçu de la part du SEDDRé

Un exemplaire du cahier des charges mettant en application les dispositions de l'arrêté du 18 novembre 1987 (paru au Journal Officiel de la République Française le 14 janvier 1988), et portant dispositions et mesures de sécurité à observer par les exposants et locataires de stands.

Je m'engage à respecter ce cahier des charges de la manifestation et à le faire respecter par mon entreprise ou tout sous-traitant que je me serai substitué.

Date :

Cachet de l'entreprise :

Signature :

Attestation à retourner avant le 29/04/23

PALAIS DES CONGRES DE TOURS
exposant@tours-evenements.com
26 boulevard Heurteloup - CS 24225
37042 TOURS CEDEX 1
Tél. : 02 47 70 70 70